

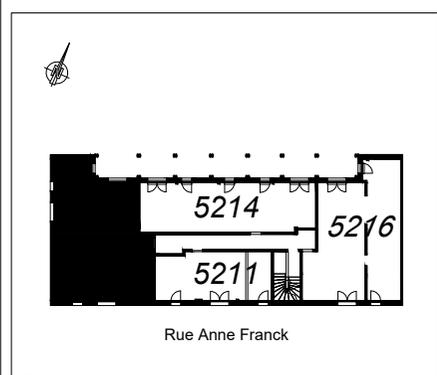
Echelle

**R+1**



Coupray Les Hautes Maisons

**PLAN NOTAIRE**



Niveau 1

**4 PIECES**

BATIMENT	ETAGE	LOGEMENT
52	R+1	5213

SURFACE HABITABLE :		95.70 m <sup>2</sup>	
ESPACE JOUR		ESPACE NUIT	
1	5.70 m <sup>2</sup>	4	11.90 m <sup>2</sup>
2	24.50 m <sup>2</sup>	5	9.20 m <sup>2</sup>
3	11.30 m <sup>2</sup>	6	3.30 m <sup>2</sup>
		7	8.40 m <sup>2</sup>
		8	13.70 m <sup>2</sup>
		9	5.90 m <sup>2</sup>
		10	1.80 m <sup>2</sup>
BALCON		7.90 m <sup>2</sup>	

Le mobilier et l'électroménager ne sont pas fournis. La SCI se réserve la possibilité d'apporter des modifications de dimensions libres et d'équipements, en fonction des contraintes techniques de construction. Les retombées, soffites, faux-plafonds, et canalisations ne sont pas tous représentés, l'aménagement des espaces verts est donné à titre indicatif, la SCI se réserve la possibilité d'y apporter des modifications (escaliers, différences de niveaux)  
 Les différences maximales de niveaux entre logement et annexe privative sont de -2cm pour la terrasse à RDC et de +25cm pour la terrasse en étage et de +15cm pour les balcons.

ARCHITECTE : Atelier de Rouget  
 21/03/2023  
 Indice C